

Secteurs de l'habillement et de la fabrication de produits en métal

UN NOUVEL OUTIL D'AUTODIAGNOSTIC POUR PRENDRE SYSTÉMATIQUEMENT EN CHARGE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DANS SON ENTREPRISE

Point de départ

Les petites entreprises disposent de très peu de ressources et d'information pour gérer la santé et la sécurité dans leur milieu. Il est aussi très difficile de les joindre toutes et de leur offrir du soutien en cette matière. Des travaux antérieurs ont révélé le besoin de formuler des moyens concrets pour aider les PME à prendre en charge la SST et à la gérer de façon autonome et systématique.

Responsables

Danièle Champoux¹, du Programme organisation du travail de l'IRSST, et Jean-Pierre Brun², de la Chaire en gestion de la santé et de la sécurité du travail de l'Université Laval.



Partenaires

Les associations paritaires des secteurs Fabrication de produits en métal et de produits électriques et Habillement.

Résultats

L'élaboration d'une grille d'autodiagnostic de la santé et de la sécurité du travail pour le secteur de l'habillement et de 14 autres pour le secteur de la fabrication de produits en métal. Ces listes de vérification aideront les PME à cibler les mesures de prévention appropriées et à établir un plan d'action pour leur mise en œuvre.

Utilisateurs potentiels

Les dirigeants, contremaîtres et travailleurs de PME de l'habillement et de la fabrication de produits en métal ainsi que les associations paritaires de ces secteurs et la CSST.

Vous êtes patron d'une PME. Évidemment, vous êtes débordé, vous devez souvent gérer votre affaire au jour le jour, tout faire vous-même. Vous manquez donc de temps et de ressources pour vous occuper de santé et de sécurité du travail. Mais vous savez qu'il faut le faire, car le bien-être de vos employés et la productivité de votre entreprise en dépendent. Eh bien, réjouissez-vous : vous pourrez bientôt profiter d'un nouvel outil mis au point par l'IRSST, l'Université Laval et les associations paritaires des secteurs de l'habillement et de la fabrication de produits en métal et de produits électriques. Il s'agit de grilles d'autodiagnostic qui, en plus de vous aider à cerner vos problèmes, vous proposeront des solutions concrètes et vous aideront à mettre au point un plan d'action adapté à votre entreprise. Vous pourrez même déléguer une partie de la tâche!

Au Québec, les PME de moins de 50 employés comptent pour 97% des entreprises et génèrent 33% des emplois. Celles qui emploient moins de 20 personnes composent 80% de la clientèle d'employeurs de la CSST (144 000 PME inscrites). Ces entreprises constituent un maillon indispensable de notre économie. C'est d'ailleurs pour cela que la Commission a placé les PME au cœur de sa planification stratégique pour 2000-2001-2002. Elles sont souvent difficiles à joindre et il est donc aussi difficile de leur offrir un soutien adéquat. Mais, selon Danièle Champoux, du Programme organisation du travail de l'IRSST, « la revue de la littérature réalisée antérieurement

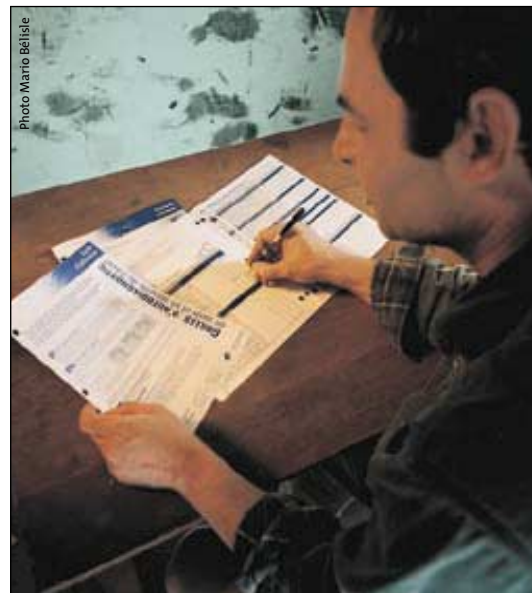


Photo Mario Béliste

Les grilles d'autoévaluation peuvent être utilisées notamment pour passer systématiquement en revue toutes les mesures de prévention proposées et voir lesquelles n'ont pas cours dans l'entreprise. Elles peuvent aussi servir à régler un problème spécifique.

par Jean-Pierre Brun et moi-même nous a convaincus qu'il y a plus de dangers, de risques, de problèmes de santé et de sécurité dans les petites entreprises que dans les grandes ».

Ainsi, une recherche précédente de l'IRSST, menée en collaboration avec les mêmes associations sectorielles, dressait le portrait de ces petites entreprises. Elle révélait le besoin de formuler des moyens concrets pour les aider à prendre en charge la gestion de leur santé et de leur sécurité. C'est de là qu'est né le projet d'élaboration de grilles d'autodiagnostic à l'intention des PME. Ces grilles sont en fait des listes de vérification permettant aux dirigeants d'évaluer l'état des mesures de prévention en place dans leur entreprise et de cibler les correctifs à apporter.



Les particularités de chaque secteur ont eu une grande influence sur la composition des grilles. Comme la fabrication de produits en métal présente des problèmes très techniques, les solutions sont de même nature. Il était alors plus utile de produire une grille pour une activité précise. La grande variété des techniques, du matériel et des lieux de travail a ainsi justifié l'élaboration de 14 grilles distinctes concernant le travail effectué avec des cisailles, des presses plieuses, des chariots élévateurs, des meuleuses, etc. Le secteur de l'habillement fait davantage face à des risques liés à l'organisation de la production et à l'aménagement des postes. Il fallait adopter là une approche faisant plus de place à l'ergonomie, laquelle se prête moins à la formulation de mesures de prévention très précises.

Inspirées de modèles de gestion systématique des risques et de gestion de la qualité, elles ont été adaptées aux secteurs de l'habillement et de la fabrication de produits en métal par des groupes de travail formés de scientifiques de l'IRSST, d'experts des ASP et de la CSST.

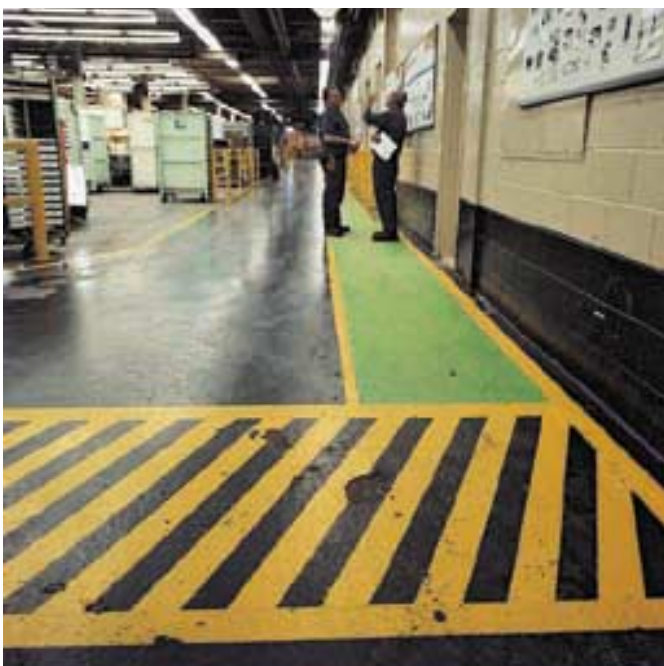
Des grilles équilibrées

Les membres des groupes de travail avaient la difficile tâche d'arriver à un compromis acceptable entre le degré de précision et la simplicité d'utilisation de chaque grille. Il fallait d'abord définir les principaux risques présents dans chaque secteur d'activité, puis décider ensuite du niveau de complexité et de détail qui permette d'y intégrer des mesures de prévention concrètes.

Car on ne voulait pas, dans ce projet, se contenter d'ouvrir l'appétit des convives, mais plutôt leur donner quelque chose de solide à se mettre sous la dent. Or, comme on visait en même temps à ce que les PME puissent se servir des grilles de façon autonome, il ne fallait pas que ces outils de diagnostic soient trop complexes non plus.

En outre, les particularités propres à chaque secteur ont eu une grande influence sur la composition des grilles. Ainsi, comme la fabrication de produits en métal présente des problèmes extrêmement techniques associés à des accidents du travail, les solutions à apporter sont de même nature. Il est dans ce cas plus utile de produire une grille pour une activité précise, avec beaucoup de détails. La grande variété des

techniques, du matériel et des lieux de travail a ainsi justifié l'élaboration de 14 grilles distinctes pour autant d'activités spécialisées, telles que le façonnage avec cisaille, l'usinage sur tour, le soudage, etc. Quant au secteur de l'habillement, il fait davantage face à des risques d'origine organisationnelle, reliés à l'organisation de la production et à l'aménagement des postes, qui causent des troubles musculo-squelettiques (TMS). Il y avait donc lieu d'adopter là une approche différente, faisant plus de place à l'ergonomie, laquelle se prête moins à la formulation de mesures de prévention très précises. La grille « habillement », puisqu'il n'y en a qu'une, se trouve donc à cause de cela un peu plus générale : elle suggère davantage une approche globale, une



Photos Mario Bélsise

appliquer et d'établir un plan d'action détaillé. Troisièmement, l'information contenue dans les grilles d'autodiagnostic pourra servir à des fins de formation.

Mais pourquoi prendriez-vous de votre précieux temps pour remplir ces grilles? Parce qu'il faut bien vous rendre à l'évidence que, finalement, les accidents, les incidents, les maladies professionnelles, la fatigue excessive et la douleur associés au travail génèrent d'importants coûts indirects, qui nuisent au roulement de votre entreprise : bris de machine, remplacement d'employés, perte d'expertise, perte de production, etc. L'utilisa-

tion des grilles devient aussi pour le gestionnaire d'une PME une occasion de « mettre les travailleurs dans le coup » et d'ainsi pouvoir encourager la collaboration et améliorer par là d'autres aspects de la production. Car il est clair maintenant que la gestion de la production et la gestion de la santé et de la sécurité du travail sont intimement liées.

Le lancement officiel des six premières grilles d'autodiagnostic du secteur de la fabrication de produits en métal a eu lieu en mars dernier, à l'occasion de 12 colloques régionaux. Quant à la grille du secteur de l'habillement, elle a été lancée en avril au Salon national de la technologie du vêtement. Celle-ci fait actuellement l'objet de tests en entreprise. Elle sera disponible à partir de l'automne, en téléphonant au (514) 383-8317. Ce sont les associations sectorielles qui se chargent de la diffusion de ces nouveaux outils.

Bien que l'approche présentée ici ait pris de plus en plus d'ampleur dans les dernières années, il semble qu'aucune évaluation formelle de l'utilisation de ce type de grilles d'autodiagnostic n'ait encore été réalisée. En collaboration avec les associations paritaires des secteurs participants, l'IRSST entend donc procéder à un suivi de l'implantation des grilles dans les milieux de travail et vérifier dans quelle mesure les entreprises vont se les approprier et les utiliser par elles-mêmes. Le grand

nombre de PME et l'impossibilité pour les ASP de les soutenir toutes ne rendent les grilles avantageuses que si les entreprises peuvent réellement s'en servir de manière autonome. Il sera aussi intéressant d'évaluer les retombées à long terme de leur mise en application, particulièrement en ce qui a trait à la participation des employés, à la prise en charge de la santé et de la sécurité du travail et à son intégration à la gestion de la production.

Peut-être même assisterons-nous, dans la lignée de la gestion de la qualité et de la gestion environnementale, à la naissance d'une nouvelle approche volontaire en matière de santé et de sécurité du travail? ○

Lorraine Pichette



Pour en savoir plus

CHAMPOUX, Danièle et Jean-Pierre BRUN. *Prise en charge de la sécurité dans les petites entreprises des secteurs de l'habillement et de la fabrication de produits en métal*, Résumé RR-226, 20 pages, gratuit; Rapport R-226, 105 pages, 9\$.

ASPME et IRSST. *Grilles d'autodiagnostic en santé et en sécurité du travail :*

Guide d'utilisation, R1-226, 2 pages.

Manutention à l'aide d'équipement roulant non motorisé, R2-226, 4 pages.

Gréage et appareils de levage, R3-226, 6 pages.

Presses plieuses, R4-226, 6 pages.

Chariots élévateurs, R5-226, 6 pages.

Presses poinçonneuses, R6-226, 6 pages.

Cisailles, R7-226, 6 pages.



Téléchargeables gratuitement à www.irsst.qc.ca et à www.aspme.org.